



Céret, le 19 juin 2012

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration
Vendredi 11 mai 2012 à Céret

Etaient présents :

Jean	FERRER	Claude	HERNANDEZ
Gilbert	PUJAS	Robert	MARTY
Françoise	BONNION	Henry	MESTRES
Dikkie	CARITG	Jean-Pierre	DEVIGNE
Marie-Claude	SARDA	Yves	SANTO
Jean	AGUSTI		

Absent excusé : Jacques COURTEAU

Le Président ouvre la séance à 14H15

-1-Approbation du compte-rendu du CA du 23 mars 2012 :

Le CR est approuvé avec une modification concernant le lieu de la réunion des bénévoles : il s'agit du mas Nogarède et non du cinéma Le Cérétan.

-2- Cotisation- Licences- Adhésions :

La cotisation payée au Comité est de 40 € pour 2012.

Le montant de l'inscription à la Randonnée Cérétane soit 35 € se répartit ainsi en 2012 : 20,75 € pour la licence avec assurance IRA et 14,25 pour le club. Les personnes inscrites à un autre club appelées «multiclubs » sont déjà assurées, elles ne payent donc que 17 € à notre club.

Suite à une demande d'un adhérent organisateur d'un séjour, Jean Ferrer propose que les inscriptions tardives, 2 à 3 mois, pour des personnes qui participent à un séjour, soient prises à un tarif inférieur, par exemple 20 ou 21 €. Cette proposition n'est pas retenue : le CA décide à l'unanimité que tout participant à un séjour devra régler les 35 € au club et fournir un certificat médical. S'il s'agit d'un multiclub, il devra régler les 17 €.

En ce qui concerne les inscriptions pour 2013, prises au 1^o septembre 2012, le tarif reste inchangé : 35 € et 17 € pour les multiclubs.

Pour les inscriptions 2014, le trésorier présentera lors de l'AG du 20 octobre 2012, dans son budget prévisionnel, une augmentation éventuelle du tarif des inscriptions, qui devra être approuvée par l'Assemblée Générale.

-3 –Fête de la Randonnée Cérétane :

Nous avons l'autorisation du maire, une salle en cas de mauvais temps, le matériel nécessaire est retenu.

Le repas : Henri Mestre a consulté Molas et Brial. Molas est retenu pour une prestation complète comportant charcuterie catalane, crudités et salades composées, viandes froides, tarte aux pommes, café, couverts, assiettes, pain, carafes. Le vin, les fruits, l'apéritif les boissons données aux participants et les bouteilles d'eau pour le contrôle ravitaillement seront achetés par le club. Le prix à payer par les participants sera de **15 €**.

Les parcours : le même circuit qu'en 2010 est retenu, le grand parcours allant jusqu'au Roc Famous (départs de 7h30 à 8h30- 4 heures de marche -dénivellé 600m), et le circuit des familles s'arrêtant au contrôle ravitaillement du mas d'en Ribes (unique contrôle pour tous les parcours).

Le parcours « enfant » partira du mas d'en Ribes pour descendre jusqu'au lieu de rassemblement où le repas du petit randonneur leur sera servi à 12h15, puis ils seront « rendus » à leurs parents à 12h45. A propos des enfants, Jean Ferrer propose de prendre contact avec François Guillou prochainement.

L'apéritif sera servi à partir de 12h30.

Le dépliant sera préparé par Jean Ferrer (photos de la cascade et du Roc Famous).

Les clés seront récupérées par Henri Mestres.

L'organisation de la fête sera finalisée le 8 juin lors de la réunion des bénévoles.

-4- Assemblée Générale :

Elle aura lieu le samedi **20 octobre 2012** dans la salle des fêtes de St Jean Pla de Corts

-5- Questions diverses :

-**Tee-shirts** : les membres du CA choisissent la couleur orange fluo pour les tee-shirts sur lesquels seul le logo du club figurera. Le nombre de tee-shirts à commander sera décidé par Jean Ferrer et Françoise Bonnon. Le prix de vente est fixé à 8 € l'un, 15 € les 2, et 5 € les anciens tee-shirts bleus en promotion.

-**Autocollants** : 500 autocollants de 8cm de diamètre à placer à l'extérieur des voitures seront commandés par Jean Ferrer. Le prix de vente est fixé à 1 € par autocollant et 2 € pour les écussons en tissu brodé restant en stock.

- **Journée des animateurs le 23 mai 2012** : elle est organisée par Jean et Gilberte Ferrer (avec l'aide de Roland pour le questionnaire) qui attendent les inscriptions pour former 4 ou 5 groupes et prévoir une randonnée de 3 heures environ. Jean apportera le café pour l'accueil.

Le prochain CA dont l'ordre du jour sera le compte-rendu de la fête est fixé le lundi 25 juin à 14h au local. Le CA préparatoire à l'AG aura lieu le vendredi 21 septembre à 14h.